

meuse 55

La Meuse en actions

Valoriser les sports de nature

Portrait

Sandrine Coubetergues
« Essai transformé »

GRANDE CONSULTATION

Améliorer l'accès aux soins de tous en territoire rural



Claude Léonard
Président du Conseil
départemental de la Meuse

Aidez-nous à développer l'accès aux soins des Meusiens.

Face à la désertification médicale en Meuse, les collectivités locales et la profession se mobilisent. Elles ont notamment mis en place, un réseau de Maisons de santé pluridisciplinaires particulièrement dense et efficace.

Le développement des technologies de e.santé, basées sur celles de l'information et de la communication, devrait permettre aux Meusiens d'accéder encore mieux aux soins. En effet, les équipements connectés et la télémédecine ont fait de tels progrès qu'ils ouvrent de nouveaux horizons afin que la ruralité ne soit plus vécue comme une contrainte.

Le Département de la Meuse travaille au projet e.Meuse Santé, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, l'Assurance

Maladie, le Commissariat à l'Energie Atomique, la Région Grand Est, l'Université de Lorraine, le Conseil de l'ordre des médecins et l'ensemble des acteurs médicaux-sociaux.

Le projet e.Meuse Santé consiste à mettre en place à l'échelle départementale ces nouveaux outils et de les organiser de façon efficace et performante. Notre réseau de fibre optique, globalement opérationnel dès 2023 sur tout le territoire, sera un atout considérable.

La santé est essentielle à la vie de chacun d'entre nous. Il est donc important que vous puissiez prendre part à ce projet. Nous vous demandons d'exprimer vos pratiques, vos souhaits et même vos craintes via l'enquête ci-joint à votre magazine ou directement sur meuse.fr.

Nous vous remercions de cette implication qui profitera à tous.



Toute l'actualité
du Département sur
www.meuse.fr



**MATHIEU SILVESTRE, UN MEUSIEN
ESPOIR DE LA CUISINE FRANÇAISE**



**VIABILITÉ HIVERNALE :
LE DISPOSITIF EST PRÊT !**



**DES JEUNES AGRICULTEURS
PORTEURS D'INITIATIVES**



**NOS COLLÈGES LUTTENT CONTRE
LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE**

meuse 55, Le magazine du Département de la Meuse – n° 33 – Février 2019 •
Directeur de la publication : Claude Léonard • Dominique Vanon, Pascal Babinet, Ghalia Polmard
• **Conception éditoriale et graphique :** @scoopcommunication – 10686-MEP • **Secrétariat
de rédaction et rédaction :** Scoop Communication en collaboration avec la direction de la
Communication du Département de la Meuse • **Impression :** Imprimerie Léonce Déprez



COURS DE PALÉOGRAPHIE EN LIGNE

Chaque mois, les Archives départementales de la Meuse proposent aux curieux ou aux amateurs de textes anciens, de s'initier à la paléographie et de s'entraîner au déchiffrement de documents d'archives médiévaux et modernes. Grâce à la reconnaissance des caractères, mais aussi à l'explication des mots et expressions disparus, à l'analyse d'une syntaxe obsolète ou encore à la contextualisation du document, les archives deviennent plus accessibles. Vous êtes intéressé, mais vous ne pouvez pas participer à l'atelier ? Vous pouvez vous exercer à la paléographie en retrouvant les textes étudiés en groupe, ainsi que toutes les transcriptions et explications sur le site des Archives départementales de la Meuse.

POUR PARTICIPER AUX ATELIERS GRATUITS :

Rendez-vous le dernier jeudi du mois à 17h aux Archives départementales de la Meuse
26 rue d'Aulnois
55000 Bar-le-Duc
☎ 03 29 79 01 89
✉ archives@meuse.fr
📺 Textes et transcriptions en ligne : archives.meuse.fr (rubrique Action Culturelle, puis Paléographie)



AD55, cote B 2221.



AD55, cote B 3111.

PLUME sort de son nid !

La cinquième édition du salon Plume de printemps aura lieu le dimanche 31 mars au Centre mondial de la paix, en collaboration avec la bibliothèque et la Ville de Verdun. Ce sera l'occasion de retrouver les auteurs et illustrateurs meusiens de l'association PLUME, pour des rencontres, dédicaces et présentations de leurs œuvres. **L'ouvrage collectif « Tous azimuts » y sera**



© Association PLUME

présenté. Après « Maux d'enfer, Mots de guerre » l'association s'est engagée dans la production de ce second recueil contenant vingt-deux nouvelles écrites par dix-sept de ses membres : un beau pari !

En préambule du salon, du 18 au 29 mars, diverses animations seront assurées par l'association, notamment dans plusieurs établissements scolaires du Grand Verdun et à la Bibliothèque de Verdun, auprès d'une centaine d'élèves. La librairie « Entrée Livres » de Verdun mettra de plus en avant plusieurs ouvrages de ces auteurs meusiens. Deux belles occasions de susciter le goût de la lecture et de l'écriture en allant directement à la rencontre des différents publics !

SALON PLUME DE PRINTEMPS

Dimanche 31 mars à partir de 10h30

Centre mondial de la Paix de Verdun

Place Monseigneur Ginisty

📺 www.association-plume.fr (possibilité de s'abonner gratuitement en ligne au magazine littéraire mensuel de l'association, « Le Porte-Plume »)

SECOURS AUX PERSONNES

ET SI LE BON SAMARITAIN, C'ÉTAIT VOUS ?

Depuis décembre dernier, le SDIS de la Meuse fait appel à un service de géolocalisation de secouristes bénévoles en cas de victimes d'arrêt cardiaque sur le territoire.

Afin d'être plus efficace dans le laps de temps séparant l'incident de la prise en charge par les secours, l'application *Staying Alive – Le Bon Samaritain* recense les secouristes bénévoles et les défibrillateurs disponibles dans un rayon proche. Si vous êtes formé aux premiers secours, vous pouvez vous inscrire, après avoir fourni un justificatif, afin d'être alerté en cas d'arrêt cardiaque d'une personne à proximité de vous et ainsi intervenir avant l'arrivée des secours. « *Débuter un massage cardiaque le plus tôt est primordial, une minute de gagnée, c'est 10 % de chance de survie en plus ! Avec cette application, l'objectif*

est d'intervenir rapidement avant la prise en charge par les services de secours, qui prennent ensuite le relais », confie le capitaine **Julien Habart, responsable du service CTA/CODIS du SDIS 55**, qui centralise tous les appels de secours du département. Depuis le mois de décembre, le SDIS 55 utilise, comme vingt-cinq autres départements en France, cette application. C'est la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris qui a été la première à faire appel à ce service, il y a environ deux ans.

Former un réseau de premiers intervenants

Lorsque les services de secours déclenchent une intervention sur l'application, les secouristes bénévoles potentiels sur la zone reçoivent une notification sur leur smartphone. Ils choisissent alors, ou pas, de porter secours à la victime. S'ils acceptent

la mission, ils sont alors géolocalisés par l'application et reçoivent la localisation exacte de la victime, ainsi que la distance et le chemin le plus court pour s'y rendre. Ils peuvent également consulter la carte des défibrillateurs à proximité. « *Plus de personnes s'inscriront sur l'application et plus nous aurons de chances de sauver des vies. Le but est de constituer petit à petit un réseau de premiers intervenants »,* conclut Julien Habart. Sachant que les premières minutes sont cruciales lors d'un arrêt cardiaque, l'enjeu est aujourd'hui qu'un maximum de bénévoles s'engagent afin de sauver potentiellement de nombreuses vies. En moyenne, le SDIS 55 effectue un déclenchement de l'application *Staying Alive – Le Bon Samaritain*, tous les deux jours. Quatre victimes sur cinq qui survivent à un arrêt cardiaque en France ont bénéficié des gestes de premiers secours pratiqués par le premier témoin. Et si vous vous engagez ?



RÉCOMPENSE

« LES RUBANS DU PATRIMOINE » FLOTTENT EN MEUSE

Cette distinction, qui récompense des opérations de rénovation ou de mise en valeur du patrimoine bâti, a été remise à deux communes du département. Une marque de reconnaissance qui concourt à l'attractivité de notre territoire.

Vous ne regarderez peut-être plus de la même manière désormais l'église Saint-Nicolas de Marville et le lavoir de Brixey-aux-Chanoines ! En effet, ces deux communes ont été récompensées, respectivement du prix régional Grand Est et du prix départemental, dans le cadre du concours « *Les Rubans du Patrimoine* ». Du côté de Marville, c'est la rénovation de l'église Saint-Nicolas qui a retenu l'attention du jury. Cet édifice, classé Monument historique en 1920, présentait de nombreuses dégradations, notamment au niveau de son clocher, qui nécessitait des travaux d'urgence. La restauration a été menée en trois tranches entre 2015 et 2018 pour une dépense totale d'1,35 million d'euros HT. En marge du clocher, elle s'est aussi étendue aux versants nord et sud de la toiture de la nef. Le Département a participé aux travaux à hauteur de 181 912 euros. L'église Saint-Nicolas, désormais remise

en état, a ainsi retrouvé une partie de son éclat passé. Pour compléter cette restauration de l'église, la commune de Marville a aussi réalisé celle des bâtiments du cimetière Saint-Hilaire, avec le soutien du Département.

Conserver l'histoire de nos villages

À Brixey-aux-Chanoines, on n'est pas peu fier d'avoir été récompensé en tant que plus petite commune en lice au concours des « *Rubans du Patrimoine* » 2018. Son lavoir, datant de 1835, situé dans le bas du village, se trouvait dans un état très médiocre. Une partie du mur extérieur menaçait même de s'affaisser et d'entraîner l'ensemble de l'édifice. La rénovation du lavoir, engagée par la commune, a été un chantier d'ampleur. Reconstruction du mur en pierre de taille, réparation de tous les linteaux de fenêtres, pavage intérieur, reprise de la toiture et nettoyage : le coût de l'opération s'est élevé à 55 000 euros HT,

© Mairie de Brixey-aux-Chanoines



dont 9 075 euros subventionnés par le Département. À noter que la commune avait lancé en 2017 une souscription avec le Fondation du Patrimoine pour collecter des fonds localement pour financer l'opération, la générosité de donateurs lui avait permis de réunir 3 228 euros. Ce lavoir est un très beau témoin de la grande phase d'hygiénisation des campagnes qui s'est déroulée au XIX^e siècle dans notre région et il est de nouveau un élément essentiel du patrimoine de Brixey-aux-Chanoines.

Le lavoir de Brixey-aux-Chanoines.

© Mairie de Marville



L'église Saint-Nicolas de Marville.

Mettre à l'honneur le patrimoine local

Le concours « *Les Rubans du Patrimoine* » a été lancé en 1994. Il distingue et récompense par des prix nationaux, régionaux et départementaux des communes ayant rénové ou mis en valeur leur patrimoine bâti. Ce concours est organisé dans le cadre d'un partenariat entre la Fédération Française du Bâtiment, l'Association des Maires de France, la Fondation du Patrimoine et, depuis 2014, la Caisse d'Épargne.

TRAJECTOIRE

UN MEUSIEN ESPOIR DE LA CUISINE FRANÇAISE

De l'ambition au menu. À 26 ans, Mathieu Silvestre a la cuisine dans les gènes. Il a participé à la finale du Meilleur Ouvrier de France et ne compte pas s'arrêter en si bon chemin !



© Mathieu Silvestre

Mathieu accompagné de son père et de Michel Roth, chef cuisinier, Meilleur Ouvrier de France

Un jeune Meusien sous la toque d'un grand chef ? C'est peut-être bien la destinée de Mathieu Silvestre, qui a fait très tôt de la cuisine sa passion. Diplômé d'un BEP et d'un brevet professionnel cuisine au CFA Louis Prioux de Bar-le-Duc, il a débuté comme apprenti au restaurant familial *La Marmite* à Rouvrois-sur-Othain. Pas de favoritisme pour autant pour celui qui est tombé dans la « marmite » dès le plus jeune âge ! Tout s'est alors rapidement enchaîné pour le jeune homme, qui, à force de travail et d'abnégation, est devenu chef de partie tournant au Chambard, table doublement étoilée d'Olivier Nasti à Kaysersberg en Alsace. Fort de cette expérience, en 2015, il est élu Espoir de l'année, titre prestigieux décerné par le

magazine *Le Chef*, qui fait référence dans l'univers de la cuisine. Depuis qu'il a embrassé une carrière dans ce domaine, Mathieu Silvestre rêve de décrocher le titre de **Meilleur Ouvrier de France pour la classe Cuisine-Gastronomie**.

La tête dans les étoiles

En avril dernier, ils étaient en effet 540 candidats en lice sur toute la France, désireux de toucher la récompense suprême. Au menu de cette première étape : une épreuve écrite d'une heure et une autre de douze minutes où il fallait réaliser un œuf poché, une fondue d'endives, un beurre monté et un artichaut tourné ! Un véritable tour de force que Mathieu a réussi pour ensuite faire partie des

160 sélectionnés pour la demi-finale en septembre à Thonon. Pour sa première participation à cette épreuve d'excellence, Mathieu a atteint la finale qui a eu lieu les 21 et 22 novembre au lycée hôtelier du Touquet, sous la présidence du chef Alain Ducasse. Ils étaient 28 candidats dont plusieurs grands noms et sous-chefs de grandes maisons, à triompher d'épreuves d'une grande exigence et à être sélectionnés. Si Mathieu n'a pas touché le Graal, il ne compte rien lâcher. Armé de son expérience et d'une pincée de réussite supplémentaire, on lui souhaite de réussir lors de sa prochaine tentative. L'avenir de la cuisine française s'écrit sans nul doute parmi les nombreux talents meusiens dont Mathieu fait partie !

INITIATIVES

DE JEUNES AGRICULTEURS PORTEURS D'INITIATIVES

Le Département soutient les projets innovants dans le cadre de sa politique de diversification agricole. Illustration avec le parcours de deux Meusiens.

Depuis plusieurs années, les agriculteurs sont en première ligne face aux conséquences du dérèglement climatique (sécheresse, inondation, etc.) et aux fluctuations des marchés. Entre le nécessaire engagement dans la transition écologique et une volonté affirmée de maintenir une agriculture dynamique en Meuse, les agriculteurs bouillonnent toujours d'initiatives. Ressources locales et

non délocalisables, les compétences du territoire sont multiples. Le Département continue de maintenir une politique agricole ambitieuse, notamment par des aides à l'investissement. Elles permettent de soutenir les agriculteurs dans la modernisation de leurs outils de production et dans la diversification de leurs activités. Les deux cas ci-dessous sont deux exemples d'initiatives soutenues par le Département.

Pour plus d'information

Vous êtes agriculteur et intéressé par notre règlement d'intervention départemental d'aide à la diversification des productions et des activités agricoles ? Contactez-nous !
Conseil départemental de la Meuse – Service Agriculture et développement durable.

Le retour à la terre d'une jeune diplômée

Pour **Pauline Varnier**, aujourd'hui jeune agricultrice de 29 ans basée à Maison-sur-Barboure, le retour à la terre sonnait comme une évidence. Après avoir obtenu un Master d'économie sociale et solidaire et travaillé dans la protection de l'environnement, la jeune femme a réalisé son rêve. Après une formation, elle s'est lancée dans la culture de plantes médicinales bio. Elle fabrique des tisanes, du pesto, du miel, des cosmétiques et les vend en circuits courts. Pour soutenir l'initiative, le Département a accompagné son projet d'achat de matériel nécessaire à la création de ses locaux de transformation.



Une reprise ambitieuse

Avec un BTS production animale en poche, **Simon Romankov** a le projet de monter un atelier de 12 000 poules pondeuses bio à Véry. Rien n'a été laissé au hasard pour le jeune homme dont l'objectif est, à terme, de mettre la totalité de la ferme en bio en cultivant lui-même le blé destiné à l'alimentation de ses poules. Les travaux ont commencé en septembre dernier et il a déjà signé un contrat sur 15 ans pour l'achat de sa production d'œufs. Traitement homéopathique, lutte biologique contre les parasites et bien-être animal sont ses bases de travail. Le Département subventionne son projet en complément des aides PCAE de la Région Grand Est.

VIABILITÉ HIVERNALE : LE DISPOSITIF EST PRÊT !

Comme chaque hiver, pour veiller à la qualité des routes départementales ainsi qu'à vos conditions de circulation, le Département de la Meuse a relancé le service de viabilité hivernale dès la mi-novembre.



© Denis Raev

Chaque jour, 73 agents du Département placés en astreinte, sont en alerte. À partir des prévisions météorologiques, quatre responsables d'intervention (un par Agence Départementale d'Aménagement) lancent le début de surveillance du réseau à l'heure décidée la veille à 16h. Ils effectuent, avec dix patrouilleurs, des relevés réguliers des températures selon des circuits prédéfinis afin de déclencher les traitements. Le salage et le déneigement sont réalisés en régie départementale par 27 camions équipés de saieuses et

de robots. En cas de fortes intempéries, 10 renforts extérieurs peuvent être activés pour cet hiver.

Enfin, cette organisation permet aux agents des routes de poursuivre durant la période hivernale leur mission principale : l'entretien des **3 530 km** du réseau routier départemental. **Les équipes traitent ainsi les routes verglacées ou enneigées, en même temps que d'autres sont mobilisées pour faire face aux entretiens courants.**

L'organisation du Département, qui tend à être optimale d'hiver en hiver, ne dégage

pas la responsabilité des automobilistes qui doivent adapter leur conduite aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée.

Durant la période hivernale, le Département s'efforce ainsi de répondre aux différentes conditions de circulation en mettant en place des moyens adaptés à l'importance des axes suivant des priorités d'intervention et les capacités de traitement des camions.

S'INFORMER DES CONDITIONS DE CIRCULATION ET DES PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

CONDITIONS DE CIRCULATION sur les Routes départementales de la Meuse

- 📍 Cartographie sur www.meuse.fr
- ☎ Boîte vocale : 0 825 800 161 (0,15€/min depuis un poste fixe)

AUTRES RÉSEAUX – Routes nationales, autoroutes

- 📍 www.bison-fute.gouv.fr
- 📍 <http://carto.dir-est.fr> (N4, N135)
- 📍 www.sanef.com (A4)

TRANSPORTS SCOLAIRES (Région Grand Est)

- 📍 www.simplicim-lorraine.eu/meuse rubrique Infos Trafic

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

- 📍 www.meteofrance.com

Quelques conseils aux automobilistes

- **Informez-vous de la météo** et des priorités d'intervention dans la préparation de vos déplacements et de l'état des routes (cartographies disponibles sur www.meuse.fr).
- **Limitez au maximum vos déplacements** et, à défaut, prenez des réserves d'eau, de nourriture et des vêtements chauds.
- **Installez des pneus hiver**, si les températures sont inférieures à 7 °C, et des chaînes métalliques ou textiles, en présence de neige en épaisseur.
- **Vérifiez l'éclairage et l'état des essuie-glaces.**
- **Réduisez votre vitesse**, allongez les distances de sécurité et adoptez une conduite souple.
- **Privilégiez les axes structurants** (panneaux jaunes « neige - verglas : itinéraire conseillé »).
- **Ne vous engagez pas** sur des routes signalées non traitées ou barrées (congères) : respectez les restrictions de circulation et suivez les déviations.
- **Ne pas dépassez les engins de salage** et de déneigement en intervention, ni tout véhicule quand la chaussée est enneigée ou verglacée.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

LA MEUSE SE TIENT AU COURANT!

La FUCLEM, syndicat départemental des énergies de la Meuse, a déployé 44 bornes publiques de recharge de véhicules électriques depuis avril 2018. Un bel exemple de développement de l'électromobilité en milieu rural.

Un coup de pouce pour des déplacements plus respectueux de l'environnement. Depuis le printemps dernier, vous pouvez en effet retrouver en Meuse des bornes permettant de recharger des voitures électriques (ou hybrides rechargeables) facilement et rapidement. Elles sont réparties équitablement sur 32 communes du département et accessibles par abonnement (via un badge) ou à l'aide d'un smartphone. Les utilisateurs semblent avoir bien accueilli l'installation de ces bornes puisque avec près de 500 recharges mensuelles enregistrées, les premiers résultats sont plutôt encourageants ! En offrant ce nouveau service de recharge électrique, la FUCLEM soutient le développement d'une

mobilité plus durable, qui contribue à la réduction des gaz à effet de serre et à la préservation de la qualité de l'air. Elle permet à la Meuse de disposer d'un des meilleurs niveaux d'équipement du Grand Est.

Une idée lumineuse

Les bornes déployées par la FUCLEM sont des bornes de recharge accélérée (22 kW de puissance de recharge, à l'exception d'une borne de 50 kW située à Ligny-en-Barrois). Elles permettent une recharge de 100 km du véhicule en 50 minutes environ. Accessible sept jours sur sept, 24 heures sur 24, chaque borne est équipée de deux points de charge, pouvant accueillir simultanément deux véhicules. Tout au long du projet d'installation des bornes électriques, le Département de la Meuse a fortement soutenu la FUCLEM, notamment en mobilisant son ingénierie technique. Il a de plus décidé, en juillet 2018, de financer à 80 %

l'installation d'écrans sur l'ensemble des bornes afin de faciliter leur utilisation, en attribuant une subvention de 36 000 euros.

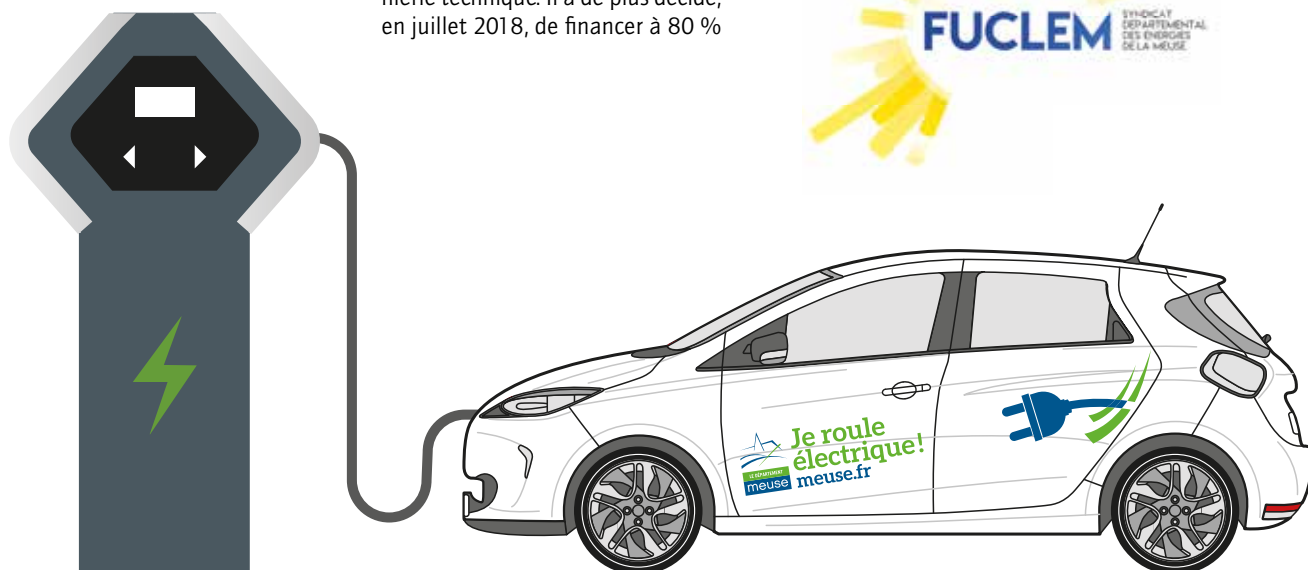
Tout savoir sur les tarifs 2019

Pour les particuliers désirant utiliser une borne de 22 kW, il leur en coûtera :

- 20 euros par an (abonnement annuel et recharges gratuites)
- 0,20 euro par kWh pour les non-abonnés

**POUR PLUS D'INFORMATIONS
ET COMMANDER VOTRE BADGE**

www.fuclem.orios-infos.com



RÉDUIRE NOS DÉCHETS

NOS COLLÈGES LUTTENT CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Dix milliards de kilos de nourriture par an sont gâchés en France et toutes les étapes de la chaîne de production alimentaire sont concernées par le sujet : de la production à la consommation, en passant par la transformation, la distribution et la restauration. Le Département de la Meuse, responsable de la restauration en collège, est conscient de cet enjeu depuis plusieurs années.

Aussi, Le Département a décidé de compléter le travail déjà initié par la plupart des équipes de restauration des collèges, avec un projet spécifique de lutte contre le gaspillage durant l'année scolaire 2018/2019 dans trois collèges. Dans le cadre du Plan collèges, il a lancé un accompagnement visant à réduire le gaspillage alimentaire auprès des collèges de Clermont-en-Argonne, Commercy et Étain. L'objectif est triple : diminuer les pertes en nourriture dans les restaurants scolaires, favoriser une alimentation plus durable et participer à l'éducation à l'environnement des collégiens en leur transmettant de bonnes pratiques.



Une prise de conscience capitale

L'accompagnement des collèges a débuté en novembre 2018, pendant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, par l'organisation d'une campagne de pesées de l'ensemble des déchets de la restauration scolaire des trois collèges suivis. Les élèves, l'équipe de restauration, de la vie scolaire et de l'intendance se sont mobilisés pour mener

à bien cette campagne. Ainsi, chacun a pu se rendre compte concrètement, chiffres à l'appui, de la quantité de produits alimentaires gaspillés.

Un combat qui ne fait que commencer

Le projet se poursuivra par une mobilisation des équipes professionnelles et des élèves de chaque collège pour élaborer un plan d'action

qui sera déployé dans les établissements en 2019. La dernière étape aura lieu dans un an : chaque collège organisera une nouvelle campagne de pesées : le même menu que le premier jour sera proposé pour mesurer l'impact du projet conduit dans l'année. Le Département tirera ensuite le bilan de ces actions, et conduira une réflexion sur les mesures à prendre pour diffuser plus largement les pratiques issues de cette expérience.



Un gâchis qui coûte cher

Au niveau national, chaque collégien gaspille en moyenne 115 g de nourriture par repas. Pour un restaurant scolaire servant environ 400 repas par jour, le poids théorique des denrées gaspillées est évalué à près de 6 440 Kg par an ! L'objectif est bien de faire baisser ce gaspillage !

PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

TOUS CONCERNÉS !

Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) est une instance de démocratie locale au service des personnes âgées et handicapées. Présentation en trois questions-clés.

1) Qu'est-ce que le CDCA ?

C'est une instance consultative créée par la loi d'Adaptation de la Société au Vieillissement de 2015. Sa mission est d'assurer la participation des personnes âgées et des personnes handicapées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques liées à l'autonomie et à la citoyenneté à l'échelle du département. Présidée par le président du Conseil départemental, elle renforce la démocratie participative au niveau local puisqu'elle permet la co-construction de politiques publiques territoriales en concertation avec les représentants des usagers, les représentants institutionnels et les professionnels.

2) Qui sont ses membres ?

Depuis juin 2017, date d'installation du CDCA dans notre département, il regroupe 78 membres titulaires

et 65 suppléants. Il est composé de deux formations spécialisées : une pour les questions relatives aux personnes âgées et une pour les personnes handicapées. On y retrouve des représentants d'usagers, d'institutions, d'organismes, de professionnels et de personnes physiques ou morales concernées par l'autonomie.

3) Quel est son rôle ?

Le CDCA donne un véritable rôle aux acteurs du secteur de l'autonomie et du handicap en émettant des avis et des recommandations sur diverses thématiques en lien avec leurs conditions de vie : prévention, accompagnement médico-social et accès aux soins, aides humaines ou techniques, transport, logement, habitat collectif, urbanisme, soutien aux aidants, maintien à domicile, culture, loisirs, vie associative, etc. En 2018, il a donné des avis favorables sur des plans et

rapports d'activités en lien avec les politiques départementales et régionales, et travaillé sur la mise en œuvre du schéma de l'autonomie.

Pensez à la Conférence des financeurs

Associations, entreprises à caractère social, établissements et services médico-sociaux : vous désirez solliciter une subvention pour vos projets d'action collective de prévention de la perte d'autonomie en direction des personnes de plus de 60 ans ? Remplissez le formulaire CERFA 121.56-05, téléchargeable sur www.meuse.fr, et retournez-le à la Direction de l'Autonomie (à l'attention de Laura Daumas et Deborah Giambarresi – Service MACT – Bâtiment François de Guise, 3 rue François de Guise – BP 40504, 55 012 Bar-le-Duc).

INFOS PRATIQUES

☎ 03 29 45 67 44



Une Instance de démocratie participative au service des personnes âgées et handicapées pour le Département de la Meuse.

Un rendez-vous d'information à noter

Le 18 juin prochain, venez participer à la journée d'information du Département sur les dispositifs existants et les orientations 2019 en matière d'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap.

BILAN DU CENTENAIRE

2014-2018 : LA MEUSE UNIE AUTOUR DU DEVOIR DE MÉMOIRE

Le 11 novembre dernier, la fin du Centenaire de la Grande Guerre a été commémorée. Retour sur cinq années riches en émotions et en événements sur notre territoire.

2019 a débuté depuis quelques semaines et une page s'est lentement tournée sur cinq années de commémorations très intenses sur l'ensemble du sol meusien autour du Centenaire de la Grande Guerre. Rouvrons un instant le livre de tous les événements qui se sont déroulés entre 2014 et 2018 afin de les revivre une nouvelle fois. Du spectacle son et lumière « *Des Flammes à la Lumière* » au festival du film de Verdun « Vision d'Histoire », en passant par le semi-marathon Meuse Grande Guerre, le salon du livre d'histoire et les Rencontres de Verdun ou encore les cérémonies traditionnelles sur l'ensemble du territoire, de nombreux acteurs locaux se sont mobilisés. Collectivités, associations, artistes, institutions, sans oublier les services du Département de la Meuse, ont participé à l'élaboration et à la tenue d'un programme riche et varié, entre sport, culture, art, histoire et commémorations, à destination de tous les publics, dont les scolaires.

Tout un territoire mobilisé

Sans nul doute, de nombreux temps forts ont marqué les commémorations du Centenaire de la Grande Guerre. Plusieurs milliers de personnes ont participé à ces manifestations entre 2014 et 2018. Durant ces cinq années, toutes les zones historiques du Département de la Meuse ont été mises en valeur. En 2014, année de la commémoration de la déclaration de guerre et de la mobilisation, ce fut le nord meusien et le secteur de la Vaux-Marie. En 2015, les Éparges et l'Argonne ont été à l'honneur. L'année 2016 a bien évidemment été placée sous le signe de Verdun et de sa célèbre bataille. Outre la commémoration de son centenaire au bois des Caures et à Douaumont, 2016 a été marquée par la réouverture du mémorial de Verdun. En 2017, avec le retour sur l'arrivée des troupes américaines en Meuse à Gondrecourt-le-Château, le sud meusien a été mis en lumière. Enfin, en 2018, ce fut autour de



Saint-Mihiel et à nouveau de l'Argonne, avec notamment les cérémonies aux cimetières américains de Thiaucourt-Saint-Mihiel et de Romagne-sous-Montfaucon.

Des sites pour revivre l'histoire



Pendant ces cinq années, 127 projets meusiens ont bénéficié du label national « Centenaire 1914-1918 ». Il a été spécialement mis en place à l'occasion de ces commémorations et les labellisations ont été menées en collaboration entre le Comité Départemental du

Quand la mémoire s'enracine...

Le cormier, arbre menacé de disparition dans certaines régions, renaît en Meuse ! Sous l'impulsion de l'Association Cormier Fruitier Forestier et avec le soutien de la Mission Histoire, un concours « 100 arbres pour les 100 ans de la fin de la Grande Guerre » a été lancé auprès des collectivités locales. Ainsi 43 cormiers ont été plantés au niveau de la délaissée de Nixéville, 22 à l'aire des silhouettes de Souilly et 98 sur l'allée d'accès au fort de Troyon. Ces plantations ont été labellisées « Centenaire 14-18 » par la Mission Centenaire nationale.



Bertrand Tavernier au Festival du film de Verdun 2016



© Mission Histoire CD 55

Cérémonie Bois des Caures 21 février 2016

Des sites d'exception

En 2014, la forêt domaniale de Verdun a obtenu le Label « Forêt d'Exception » pour une durée de cinq ans. Ce label distingue un projet territorial rassemblant des acteurs locaux engagés dans une démarche d'excellence autour d'un patrimoine aux valeurs particulièrement affirmées. Afin d'obtenir son renouvellement en 2019, le Département et ses partenaires mettent en place de nombreuses actions de valorisation du champ de bataille de Verdun et de sa forêt.

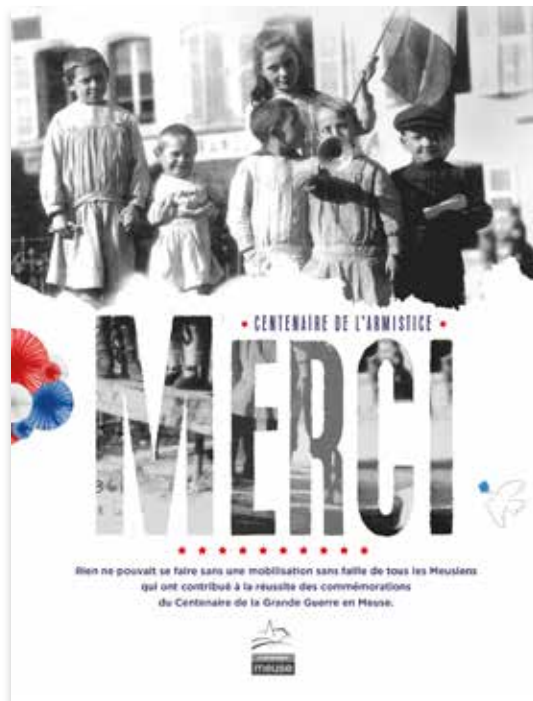
Des trésors du passé exposés

Entre 2014 et 2018, trois grandes rétrospectives ont été réalisées par la Mission Histoire afin de valoriser la collection départementale dite « Diors ». Il s'agissait également de participer au développement du tourisme d'histoire dans le département et sur les territoires marqués par la guerre en mettant en exergue des sites et lieux porteurs d'histoire. Il s'agit des expositions « Que reste-t-il de la Grande Guerre ? » au Centre Mondial de la Paix en 2014, « Souilly, Quartier Général de la 2^e Armée » à la mairie historique de Souilly en 2016 et « Le Saillant de Saint-Mihiel : 1914-1918 de l'occupation à la Libération » à l'ancien tribunal de Saint-Mihiel en 2018.



Centenaire de la Meuse et la Mission Centenaire Nationale. De fait, de nombreux porteurs de projets ont obtenu des subventions de la part de l'État afin de mener à bien leurs réalisations. Mais, ce n'est pas tout, puisqu'en marge de la création de ce label, plusieurs zones de mémoire ont été matérialisées en Meuse afin de mettre en valeur la richesse historique et touristique du territoire. Citons pêle-mêle : Champ de bataille de Verdun, Haute-Chevauchée, Bois des Caures, Mort-Homme-Cote 304, Val d'Ornois 1917, etc. Sur ces sites, des panneaux de signalisation et pédagogiques ont été installés pour les visiteurs.

À noter enfin que des travaux de requalification paysagère ont été réalisés aux forts de Vaux et de Douaumont, dont les fréquentations ont par ailleurs quasiment doublé entre 2013 et 2018.



L'après-Centenaire nous voit poursuivre un hommage encore plus moral à l'égard de nos aïeux, en construisant une nouvelle histoire tout en songeant au passé. Ne l'oublions pas !

*Claude Léonard,
Président du Conseil
départemental de la Meuse*

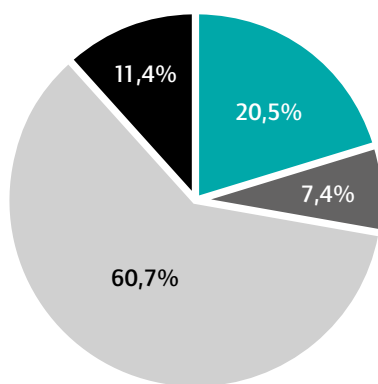
REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

QUEL ACCOMPAGNEMENT POUR LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA ?

Nous poursuivons notre série consacrée au RSA, avec un deuxième volet consacré à la variété des accompagnements proposés en Meuse, selon le profil des publics.

Chaque bénéficiaire du RSA rencontre régulièrement son référent afin de définir les actions à réaliser pour devenir financièrement autonome et s'insérer socialement. Cet engagement est formalisé par un contrat signé. Le professionnel conseille le bénéficiaire et rend compte au Département de l'évolution de démarches actives d'insertion. Aux côtés du Département, plusieurs structures accompagnent les bénéficiaires du RSA selon leur situation (ex : Pôle Emploi, Missions Locales, Chambre d'agriculture, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, CAF, CCAS, etc.).

Qui accompagne en Meuse les bénéficiaires du RSA en novembre 2018 ?



BESOIN D'UNE AIDE ?

N'hésitez pas à effectuer un test d'éligibilité sur les sites nationaux : mes-aides.gouv.fr ou mesdroitssociaux.gouv.fr

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Pour cibler les entreprises proches de chez vous, rendez-vous sur : labonneboite.pole-emploi.fr

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO :
Les perspectives qui sont accessibles aux bénéficiaires du RSA.

Des contrôles réguliers existent

Chaque année, plus de 200 foyers meusiens voient leur RSA réduit plusieurs mois, car ils ne se sont pas présentés à leur rendez-vous ou ne respectent pas leurs engagements d'insertion. Après quatre mois sans réaction, le versement du RSA prend fin. Pour l'obtenir de nouveau, il faut faire une nouvelle demande et justifier des démarches d'insertion attendues.

ENGAGEMENT



“

Plus armé, serein et confiant

Jérôme,

volontaire engagé sur l'action « Passeurs de Mémoire de la Grande Guerre », un projet qui illustre l'engagement du Département pour l'insertion des jeunes.

Que retiens-tu des huit mois passés sur cette action ?

Du positif. Cela m'a aidé à une période de ma vie où je cherchais à construire mon projet professionnel. J'avais quitté le système scolaire depuis plusieurs années, j'avais besoin de m'engager dans un projet collectif.

En quoi cette expérience t'a-t-elle permis d'avancer ?

Tout au long de ma mission de service civique, les éducateurs de l'Association Meusienne de Prévention m'ont accompagné dans mes démarches du quotidien. Ils m'ont aidé à avancer dans mon parcours et à me rendre plus autonome. J'ai toujours des contacts avec eux.

Quelle est ta situation actuelle ?

Après avoir travaillé pendant deux ans à la mairie de Verdun pour accompagner les personnes âgées dans les transports en commun, je souhaiterais travailler dans le domaine du service à la personne. Je me sens plus armé, plus serein et plus confiant.

NATURE

VALORISER LES SPORTS DE NATURE : UN ATOUT POUR LA MEUSE

La redynamisation d'une politique forte en direction des sports de nature a été lancée en 2018. Cette thématique transversale s'affirme comme un axe prioritaire de la promotion de notre territoire.

Pionnier de cette initiative en Lorraine, le Département de la Meuse a désigné Patricia Champion, conseillère départementale déléguée au sport, en charge des sports de nature. Après des temps d'organisation puis de mobilisation des nombreux partenaires, plusieurs travaux prioritaires ont été engagés, en commençant par les conditions de réalisation d'un inventaire des espaces, sites et itinéraires (ESI) remarquables dédiés aux sports de nature. En s'appuyant sur l'expertise du mouvement sportif meusien, de nombreux retours vont permettre un premier traitement des données collectées.



Un levier fort d'attractivité

L'autre priorité, encore en chantier, est la constitution d'un cahier des charges. Il précisera quels ESI en Meuse pourront être intégrés dans le Plan départemental qui sera proposé au vote des élus en juin 2019. Il permettra d'organiser l'ensemble des ESI à forte valeur ajoutée qui seront

autant d'atouts pour la promotion des pratiques sportives de nature et pour l'attractivité touristique de notre département. Cette démarche de valorisation s'appuie sur l'expertise des différents acteurs de la pleine nature pour assurer le développement des pratiques sportives dans le respect des espaces naturels sensibles à préserver.



*Patricia Champion,
Conseillère départementale
déléguée au sport,
en charge des sports
de nature.*

“

Un rôle de protection et d'accompagnement

Comment s'est passée cette première année de réactivation de la politique sports de nature ?

2018 a été consacré à la sensibilisation et la mobilisation des acteurs du mouvement sportif, des gestionnaires des espaces naturels et des institutions. Elle a permis de réorganiser toute la chaîne de décision relative à la promotion du sport de nature. C'est avec l'ensemble des partenaires que nous avons relancé la

Commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI).

Les sports de nature représentent-ils une opportunité pour les départements ruraux ?

C'est une réflexion à intégrer dans une approche globale de leur attractivité touristique. La Meuse est la deuxième collectivité du Grand Est à mettre en œuvre une politique volontariste sur cette question.

Sentez-vous un intérêt de terrain, en particulier

sur l'aménagement du territoire ?

Cette politique départementale n'a de sens n'a de sens qu'à travers les initiatives portées à l'échelon local et intercommunal. De nombreux projets et aménagements existent déjà. Au Département de jouer son rôle de coordination, d'accompagnement et de protection des pratiquants dans un espace naturel à préserver. Dans ce sens, le Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) est attendu par les acteurs du territoire.

LA MEUSE NE PERD PAS LES PÉDALES!

Notre département est une destination touristique cyclo par excellence. Le CD55 travaille sur la mise en place et le développement de tracés en véloroutes ou routes partagées sur le territoire.

« La Meuse à vélo » veut changer de braquet



Vous connaissez certainement cet itinéraire, constitué de voies vertes et de véloroutes qui longent la Meuse ? C'est l'un des axes prioritaires identifiés dans le schéma de développement touristique 2017-2021.

Du plateau de Langres en Haute-Marne, à Hoek van Holland aux Pays-Bas, 1 152 kilomètres de routes balisées et 30 étapes traversent de nombreuses villes et villages. En 2018, « La Meuse à vélo » a candidaté pour rejoindre le réseau « Euro Vélo », qui regroupe 15 routes longues distances d'itinéraires cyclables.

« Accueil vélo » arrive à toute vitesse en Meuse



Cette marque nationale garantit un accueil de qualité aux cyclistes. En Meuse, neuf hôtels, deux campings, neuf structures chambres d'hôtes, cinq meublés de tourisme, trois sites de visite, un restaurant et un office de tourisme sont certifiés « Accueil vélo », c'est l'assurance de se trouver à moins de cinq kilomètres d'un itinéraire cyclable, de bénéficier d'équipements et d'un accueil attentionné.

Retrouvez toutes les informations sur la Meuse à vélo sur www.tourisme-meuse.com



Pas de raisons de se dégonfler

L'Office de Tourisme du Grand Verdun propose à ses visiteurs la location d'une quarantaine de vélos électriques ainsi que huit circuits pour visiter la ville et le champ de bataille, sa nature et son histoire. Les itinéraires sont disponibles en téléchargement sur le site de l'Office de Tourisme du Grand Verdun.

Office de Tourisme du Grand Verdun
Tél : 03 29 86 14 18 - www.tourisme-verdun.com

À vos guidons !

Rendez-vous les 15 et 16 juin pour la première Fête du vélo en Meuse, week-end touristique et sportif s'articulant autour de deux parcours : une boucle sécurisée de 30 kilomètres à destination des familles et une boucle ouverte à la circulation de 120 kilomètres pour les sportifs. Ces parcours au départ de Stenay seront ponctués d'animations permettant aux participants, au gré de l'itinérance, de découvrir le terroir, le patrimoine et la culture meusienne.



RENSEIGNEMENTS

Office de Tourisme du Pays de Stenay et du Val Dunois
Centre culturel Ipoustéguy
☎ 03 29 80 82 27
🌐 www.tourisme-meuse.com

Tribune du Groupe des Élus de la Majorité Départementale

BUDGET 2019, RÉALISTE ET COURAGEUX

Le Conseil départemental de la Meuse a adopté en séance plénière le 13 décembre dernier, un budget pour l'année 2019 de 244,47 millions d'euros, dont 204,72 M€ de dépenses en fonctionnement et 39,75 M€ en investissement, sur fond de désaccords avec l'Etat. Ce budget se caractérise par une baisse des dépenses de fonctionnement de 4 M€, par un effort d'investissement soutenu et par des recettes fragiles. En effet, dans cet environnement incertain, l'équilibre budgétaire demeure un exercice compliqué. Les contraintes financières imposées par l'Etat avec un transfert de charge mais également un appauvrissement des recettes constant depuis des années, la contractualisation des dépenses de fonctionnement décidée unilatéralement par l'Etat, fragilisent notre territoire pour les années à venir. Cette contractualisation est d'autant plus autoritaire et incompréhensible que ne sont pas pris en compte les économies et le désendettement réalisés par notre collectivité depuis plus de 10 ans.

Dans un contexte de vives tensions sociales liées aux mouvements sociaux en cours, de pénalisation financière, et de choix budgétaires doulou-

reux, le Département en qualité de garant des solidarités sociales et territoriales, continue à se battre quotidiennement pour maintenir ses actions de solidarité, et assurer ses principales obligations et engagements vis-à-vis des meusiens. Toutefois, dans l'attente de nouvelles recettes d'investissement et d'un budget complémentaire qui sera voté en mars prochain, les élus espèrent ne pas avoir à contraindre certaines politiques relatives aux routes et au développement territorial, notamment. Des projets tournés vers l'avenir sont également en cours de réalisation tels que l'agence d'attractivité, le déploiement de la fibre, le plan Collège, l'e.Meuse Santé, ...

Ces choix courageux et la gestion rigoureuse du budget permettent ainsi au Département de poursuivre ses investissements. En outre, notre objectif reste avant tout de rechercher l'efficacité et la qualité, en innovant, en adaptant et en améliorant les politiques publiques pour être au plus près des attentes des meusiens.

Dominique AARNINK-GEMINEL, Gérard ABBAS, Catherine BERTAUX, Jean-Louis CANOVA, Patricia CHAMPION, Danielle COMBE, Sylvain DENOYELLE, Jérôme DUMONT, Elisabeth GUERQUIN, Nicole HEINTZMANN, Evelyne JACQUET, Martine JOLY, Jean-François LAMORLETTE, Claude LEONARD, Arnaud MERVILLE, Jean-Marie MISSLER, Régine MUNERELLE, Serge NAHANT, Arlette PALANSON, Yves PELTIER, Stéphane PERRIN, Véronique PHILIPPE, Frédérique SERRE, Hélène SIGOT-LEMOINE, Marie-Christine TONNER, Jean-Philippe VAUTRIN

Tribune du Groupe des Élus de Gauche

E-MEUSE SANTÉ

Le déploiement en Meuse, territoire rural, d'une offre de télémédecine de proximité basée sur des technologies innovantes est un projet ambitieux porté par le Conseil départemental qui s'appuie sur la réalisation à court terme d'une infrastructure numérique grâce à l'arrivée de la fibre optique sur l'ensemble des communes du département dans les cinq ans à venir.

En ce début d'année 2019, les contraintes budgétaires imposées à notre Département et plus particulièrement la contractualisation avec l'État qui instaure un système de plafonnement des dépenses et de sanction financière en cas de dépassement, remettent en cause le déploiement de ce projet structurant qui ne constitue pas, loin s'en faut, le remède miracle aux problèmes récurrents d'accès aux soins dans notre territoire rural.

Bien que la Meuse ait un maillage satisfaisant en matière de maisons de santé, l'accès aux soins reste lointain et cher pour les citoyens des zones rurales qui doivent se déplacer vers les grandes métropoles pour bénéficier de professionnels de santé qualifiés et d'équipements adaptés, et trop souvent nos médecins de campagne partent en retraite sans trouver de successeurs.

Le projet meusien ne répondra qu'en partie à ces problématiques puisqu'il se focalisera avant tout sur le suivi des patients à distance et le diagnostic portable dans le domaine des pathologies cardiaques. On peut néanmoins se féliciter de cette opportunité saisie par la Meuse de développer les potentiels du numérique au service des territoires ruraux, tout en restant vigilant sur l'état de santé des hôpitaux meusiens qui sont des établissements de proximité chers à nos concitoyens.

Certes, le SAMU de l'hôpital de Verdun est arrivé premier sur le podium des trois meilleurs services d'urgence établi par la revue « Le Point » (avec 100 % de réponses aux appels) en 2018, mais le 24 décembre dernier les assistants de régulation du SAMU 55 ont déclenché un mouvement symbolique de grève illimitée pour dénoncer, entre autres, des inégalités entre agents (un tiers d'entre eux sont des contractuels) et un manque de formation et de reconnaissance. Par ailleurs, l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie a augmenté de 2,2 % en 2018 alors que la progression naturelle des dépenses de santé, du fait de l'accroissement de la population et de son vieillissement, est de 4,5 % ! Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale entériné

fin décembre prévoit une baisse de 910 millions d'euros du budget des hôpitaux et exige une baisse de 3,8 milliards d'euros pour l'ensemble de l'assurance maladie : une potion amère pour un personnel hospitalier déjà en grande souffrance et des choix budgétaires qui nous obligent à rester particulièrement vigilants sur le maintien de notre système de Sécurité sociale qui pourrait être remis en cause dans les mois à venir.

Jean PICART et Marie-Astrid STRAUSS, Pierre BURGIN et Isabelle JOCHYMSKI, Marie Jeanne DUMONT et Samuel HAZARD

Sandrine Coubetergues

ESSAI TRANSFORMÉ!

Humilité et ambition. Cette Meusienne d'adoption est la première femme élue présidente du club de rugby de Verdun. Pas de quoi en faire tout un plat pour celle qui se voit avant tout comme le chef d'orchestre d'un collectif solidaire et uni.

A entendre son accent chantant du Sud, on comprend immédiatement que Sandrine Coubetergues vient du pays de l'ovalie. Les parcours de vie font que l'on se retrouve parfois à s'installer dans une autre région. Arrivée en Meuse il y a quelques années avec son mari et ses trois fils, cette bénévole convaincue n'était au début qu'une maman parmi tant d'autres qui accompagnait son enfant au club de rugby de Verdun. « *L'éducateur qui s'occupait de mon fils m'a donné envie de m'impliquer au sein du club. Je suis entrée au bureau, je me suis occupée du foyer et des relations avec la mairie pour les terrains* », précise-t-elle. Après avoir accompagné et travaillé aux côtés de l'ancien président Xavier Léonard, elle a pris la tête du Sport Athlétique Verdunois Rugby au mois de juin 2018. Son ambition pour le club ? Le servir et continuer à le faire grandir en la jouant collectif. Car pour Sandrine et tant d'autres, le rugby est bel et bien une grande famille regroupée autour des valeurs de partage et d'entraide.

Ne laisser personne sur la touche

Si vous demandez à Sandrine si son statut de femme au sein du milieu du rugby est un atout, elle vous répondra que l'essentiel est ailleurs. Elle vous dira toutefois que les femmes ont toute leur place dans ce sport mais préférera

mettre en avant les bénévoles, les éducateurs, les dirigeants et les joueurs que sa propre personne : « *Le rugby, c'est le plaisir de jouer, quel que soit le sexe. Nous sommes fiers d'avoir de nouveau une équipe féminine depuis la rentrée, qui se construit petit à petit en jouant des matchs amicaux. Mais nous le sommes tout autant de notre École de Rugby, de nos cadets et juniors, et de notre équipe de seniors.* » Le rugby, c'est une école de la vie, dès le plus jeune âge, et un sport qui favorise la mixité sociale. Il regroupe aussi des valeurs essentielles, comme le respect de soi, de ses coéquipiers, des encadrants, de l'adversaire et de l'arbitre, qui sont inculquées par les éducateurs diplômés dès l'École de Rugby du club. Dans l'optique du travail auprès des jeunes, le club a mis en place un partenariat avec l'Établissement scolaire de Saint-Anne et le Comité départemental du rugby de la Meuse. Une section sportive de rugby a été ouverte au sein du collège Saint-Anne depuis la rentrée.

En-avant toute

Le SAV Rugby souhaite également travailler avec les autres clubs du territoire, comme ceux de Bar-

le-Duc et de Centre Meuse, dans le cadre d'ententes, permettant à tous les jeunes qui le souhaitent de pouvoir pratiquer le ballon ovale, ce qui n'est pas toujours évident dans un département à fort caractère rural. Si l'avenir du club se prépare avec toutes les catégories, l'équipe seniors est également au cœur des priorités. « *Nous*

nous sommes donnés les moyens de réussir, avec la mise en place de nouveaux outils dont les compétences d'un préparateur physique », ajoute Sandrine Coubetergues. Les résultats sont au rendez-vous puisque l'équipe est classée deuxième du championnat d'honneur et aspire à monter en fédérale 3. C'est tout le bien que l'on peut souhaiter au club qui fêtera ses 100 ans en 2021. Une grande histoire de famille comme on l'a déjà dit, d'autant plus que des dirigeants et des éducateurs actuels sont, pour certains, d'anciens joueurs du club, symboles d'une continuité et d'une passion toujours intacte.

Le rugby, c'est une grande famille et le plaisir de jouer !

CONTACT

S.A. Verdun Rugby
Stade Parc de Londres
Avenue de Troyon
www.savrugby.fr



© Collectif ITEM / Nicolas Leblanc / Département Meuse



EN 3 DATES

1921

Création du S.A.
Verdun Rugby

2018

Retour d'une
équipe féminine

2021

Célébration des
100 ans du club

© Collectif ITEM / Nicolas Leblanc / Département Meuse

Répondez
à l'enquête
directement
sur
Meuse.fr



Parlons
5 minutes de
votre santé!

AMÉLIORONS ENSEMBLE L'ACCÈS AUX SOINS DE TOUS EN TERRITOIRE RURAL

Le Département de la Meuse, en partenariat avec l'Agence régionale de santé, l'Assurance maladie, le Commissariat à l'énergie atomique, la Région Grand Est, l'Université de Lorraine, le Conseil de l'ordre des médecins et l'ensemble des acteurs du soin et du secteur médico-social, vous remercie de prendre le temps de répondre à nos questions.

Le questionnaire est à retourner au Conseil départemental de la Meuse à l'aide de l'enveloppe retour prévue à cet effet avant le 15 mars 2019.